



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des affaires étrangères

612-04-04-01 – LUG 2/21

Notification aux Parties à la Convention concernant la compétence judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale, faite à Lugano le 30 octobre 2007

Communication du depositaire concernant la demande d'adhésion du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Se référant à sa [notification du 14 avril 2020](#), le depositaire informe que, par communication reçue le 26 février 2021, la République d'Islande a donné son accord à ce que le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord soit invité à déposer son instrument d'adhésion à la Convention.

Conformément à l'article 72 de la Convention, le depositaire n'invitera le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord à adhérer à la Convention qu'à la condition d'obtenir encore l'accord du Royaume de Danemark, du Royaume de Norvège et de l'Union européenne, lesquelles font en sorte de donner leur accord au plus tard dans un délai d'un an à compter de la notification du depositaire du 14 avril 2020.

La présente notification est faite par le Conseil fédéral suisse en sa qualité de depositaire (www.dfae.admin.ch/depositaire).

Berne, le 18 mars 2021

